audit

# Garantir le respect des obligations légales qui encadrent vos projets de restructuration

Le Code de commerce borde de manière stricte les différentes opérations de restructuration.

Aux **évolutions réglementaires** fréquentes et aux **compétences techniques élevées** requises, s'ajoutent également des **enjeux stratégiques forts** pour votre entreprise, rendant la conduite de ces missions délicate.

C'est dans cet **environnement complexe**, qu'il est **nécessaire de recourir à des professionnels capables de répondre à de telles exigences.**

Au-delà de nos diligences techniques menées avec rigueur, Emargence Audit maintient un dialogue régulier avec la direction et ses conseils pour assurer la fluidité et la réactivité recherchées lors de ces opérations.

**Fiabilisez**
vos opérations
de restructuration
avec un cabinet
pertinent et agile

## Une polyvalence & une expertise métier qui font notre force

Nous avons forgé notre crédibilité au travers de nos expertises techniques, nos **qualités humaines** et notre aptitude à **répondre efficacement et pertinemment** aux besoins de nos clients :

- Une **compétence technique** éprouvée sur les opérations complexes de restructuration ;
- Une **pratique régulière de l'évaluation d'entreprise**, sujet central dans tout apport, fusion, apport partiel d'actif, etc. ;
- Une **réactivité placée au coeur de nos priorités**, car un planning soutenu est toujours
- exigé dans ces situations ;
- Une **écoute de vos besoins** et une **remontée permanente** de nos avis, questionnements et recommandations, pour fluidifier nos échanges et vous offrir **transparence et sécurité** ;

## Des spécialités multiples pour répondre à tous vos besoins

EMARGENCE Audit est à même de vous offrir une large palette de services, pour répondre à vos attentes en matière de commissariat :

- Aux apports,
- À la fusion,
- À la scission,
- À la vérification de l'actif et du passif,
- À la transformation,
- Aux avantages particuliers,
- Ad'hoc, lors de l'émission de valeurs mobilières ou d'augmentation/réduction de capital, par une société non pourvue d'un commissaire aux comptes.

En plus de nos interventions légales, nous sommes également en mesure de vous accompagner lors des phases préparatoires de croissance externe, en menant, notamment, vos audits d'acquisition.

**Connaissance fine de nombreux secteurs d'activité**

Industrie, numérique, négoce, immobilier, conseil, mutuelles & organismes d'assurance, audiovisuel, organismes sans but lucratif, ...

## Vos interlocuteurs

**Frédéric GOUVET**

Associé fondateur
01 53 19 80 66
f.gouvet@emargence.fr
Profil Linkedin

**Yann-Eric PULM**

Associé - Directeur du pôle Audit
06 30 55 99 11
y.pulm@emargence.fr
Profil Linkedin

Emargence

Toutes les compétences d'un groupe à votre service.

expertise comptable
payes et RH
audit
juridique
stratégie patrimoniale
conseil assurance
systèmes d'information
courtage
services administratifs

emargence.fr